

# RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

**GROUPE DE TRAVAIL**

**MARDI 21 MAI 2013**

# Déroulé

- La réforme des rythmes scolaires
  - Rappel de l'ambition globale de la refonte de l'école
  - Cadre de la réforme des rythmes scolaire
- La réforme à Courdimanche
  - Rappel des étapes passées
  - Analyse des questionnaires
  - Le Projet éducatif territorial
  - Instances de concertation
- Séance du jour : organisation de la journée et de la semaine & activités périscolaires
  - Le place des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)
  - Les scénarios
    - Scénarii possibles
    - Scenarior retenu
  - Activités périscolaires
  - Passage aux buffets « inspirations »

# Rappels sur la réforme

- L'ambition globale de la refondation de l'école
  - Plusieurs étapes, niveau par niveau
    - Construire une école ambitieuse, juste et exigeante qui donne à tous les moyens de réussir
  - Première étape : la réforme des rythmes scolaires
- Réforme des rythmes scolaires : l'objectif
  - Dé-densifier la journée et la semaine de l'enfant
    - Re-répartir les apprentissages
  - Respecter les rythmes chronobiologiques
    - Faire coïncider apprentissages fondamentaux et disponibilité de l'enfant
  - Permettre une meilleure coordination des différents temps de la journée de l'enfant
    - familial, scolaire, péri-scolaire

# Le cadre global de la réforme

- 9 demi journées
  - soit une demi-journée supplémentaire le mercredi ou le samedi matin sur régime dérogatoire
- 24h de classe par semaine
  - demi-journée de 3h30 maximum
  - Journée de 5h30 maximum
- 1h d'APC par semaine pour chaque enseignant

# La réforme à Courdimanche

- Publication du décret : 24 janvier 2013
- Une concertation large
  - Réunion publique avec H. Montagner le 22 février
  - Distribution d'un questionnaire aux parents le 1er mars
  - Analyse publique des résultats le 25 mars
- Passage d'une délibération d'intention le 28 mars
  - Reprend le résultat des questionnaires
  - Institue les instances de concertation
- Groupe de travail le 23 avril
  - Choix d'une organisation de la journée et de la semaine
  - Mise en œuvre de la réforme via un Projet Educatif Territorial

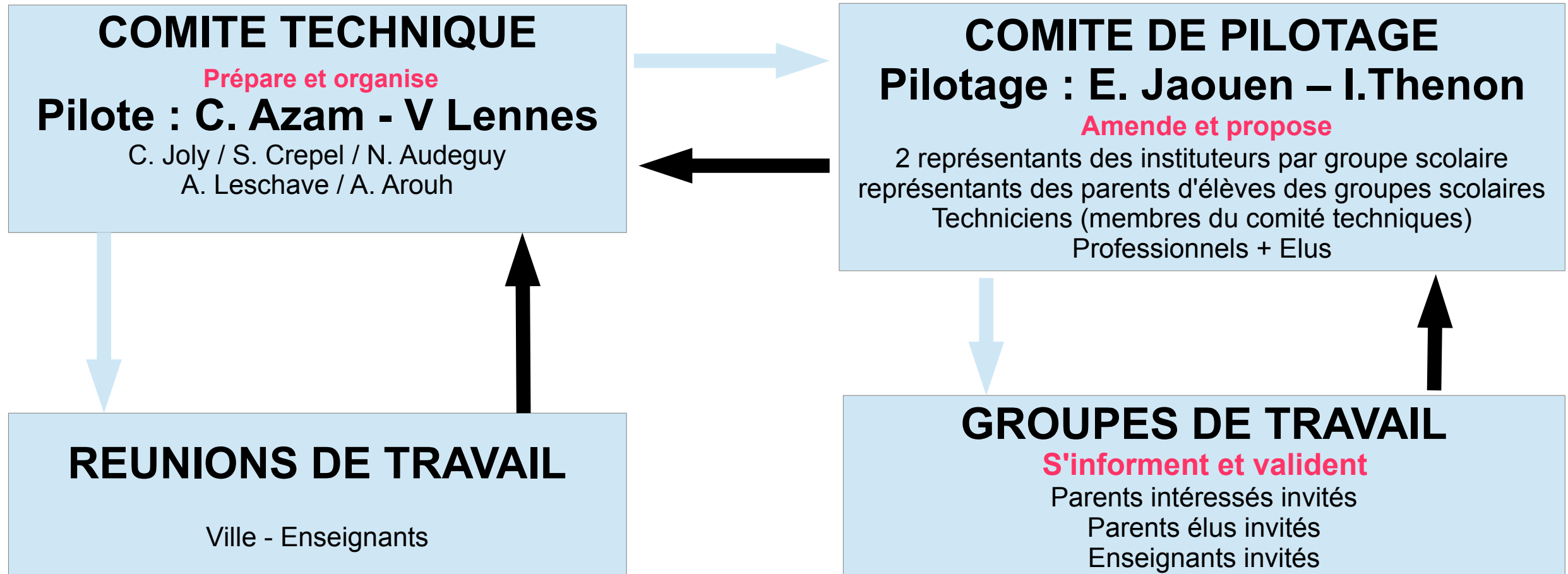
# Analyse des questionnaires

- Taux de participation : 75 %
  - 78 familles souhaitent participer et ont été invitées ce soir
  - 368 souhaitent recevoir une newsletter
- Taux d'activités extrascolaires : 74 %
- 71 % sont opposés à un début de l'accueil après 8h30
- Taux de fréquentation du périscolaire matin : 25 %
- Taux de fréquentation de la cantine : 89%
  - 6,1 % des parentes sont défavorables à un allongement de la pause méridienne (36 réponses sur 590)
- Taux de fréquentation du périscolaire après midi : 56 %
- Préfèrent une fin de classe après 16h00 : 70%
- Préfèrent que la 9e demi journée ait lieu mercredi : 86%

# Le Projet Educatif Territorial

- **Qu'est ce que c'est ?**
  - Un document qui permet de formaliser un travail collectif entre les différents acteurs de l'éducation de l'enfant
- **Pour quoi faire ?**
  - Il permet d'organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui.
- **Quels objectifs ?**
  - Organiser les activités périscolaires pour permettre aux enfants de se découvrir des compétences et des centres d'intérêts nouveaux
  - Assurer une continuité éducative entre les différents acteurs dans une démarche de coéducation et de complémentarité des interventions
- **Et à Courdimanche ?**
  - Permettre un accueil individualisé de l'enfant et une appréhension globale de sa journée

# Les instances de concertation





# Missions des instances de concertation

- Comité de pilotage

- Construire le Projet éducatif territorial
  - Proposer des scénarios horaires
  - Proposer une nouvelle organisation des locaux
  - Construire une convergence pédagogique

- Groupes de travail

- Prendre acte du scénario définitif
- S'informer
  - Conférence Réussite éducative
  - Conférence apprendre autrement
- Prendre acte de Projet Educatif territorial

# Objectif de la réunion de ce soir

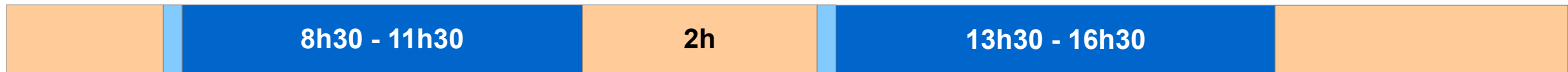
- Présenter la nouvelle organisation de la semaine
- Présenter les orientations du temps périscolaire pour 2013/2014

# Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

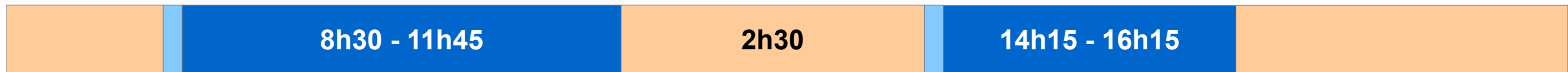
- Qu'est ce que les Activités Pédagogiques Complémentaires ?
  - 36 heures annuelles, assurées par les enseignants à la place de l'aide personnalisée
- A quoi servent les APC ?
  - apporter une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages
  - accompagner le travail personnel des élèves
  - organiser une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant, en lien avec le PEdT
- Sont elles obligatoires ?
  - elles ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves
  - elles nécessitent de recueillir l'accord du représentant légal des enfants qui en bénéficient
  - les élèves inscrits à ces activités s'engagent à y être présents
- Quand sont elles organisées ?
  - Le midi en semaine si dans le cadre du PedT
  - Dans tous les cas cela est réservé à la décision de l'école

# Les scénarios possibles : journée type

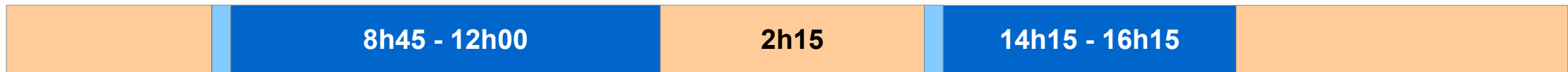
**ACTUEL**



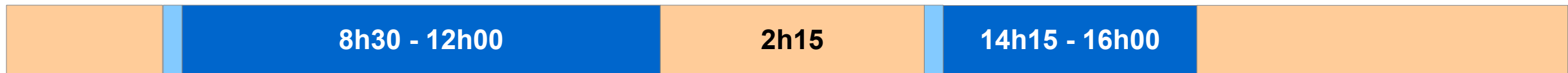
**SCENARIO A**



**SCENARIO B**

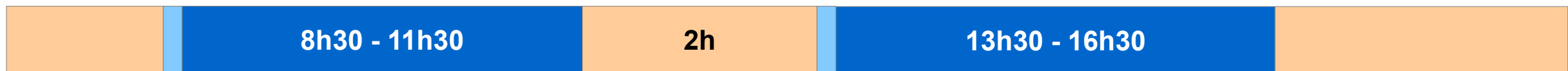


**SCENARIO C**

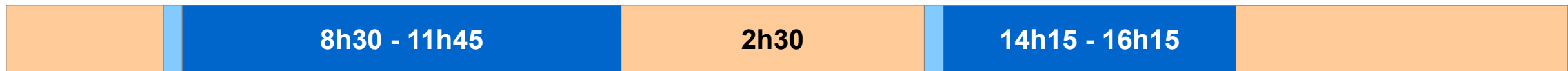


# Scénario retenu : le scénario A

**ACTUEL**



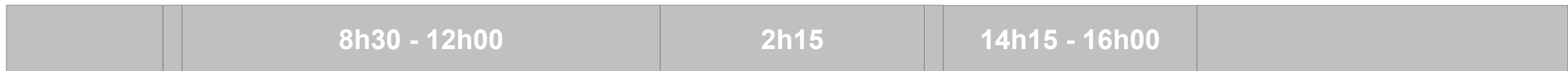
**SCENARIO A**



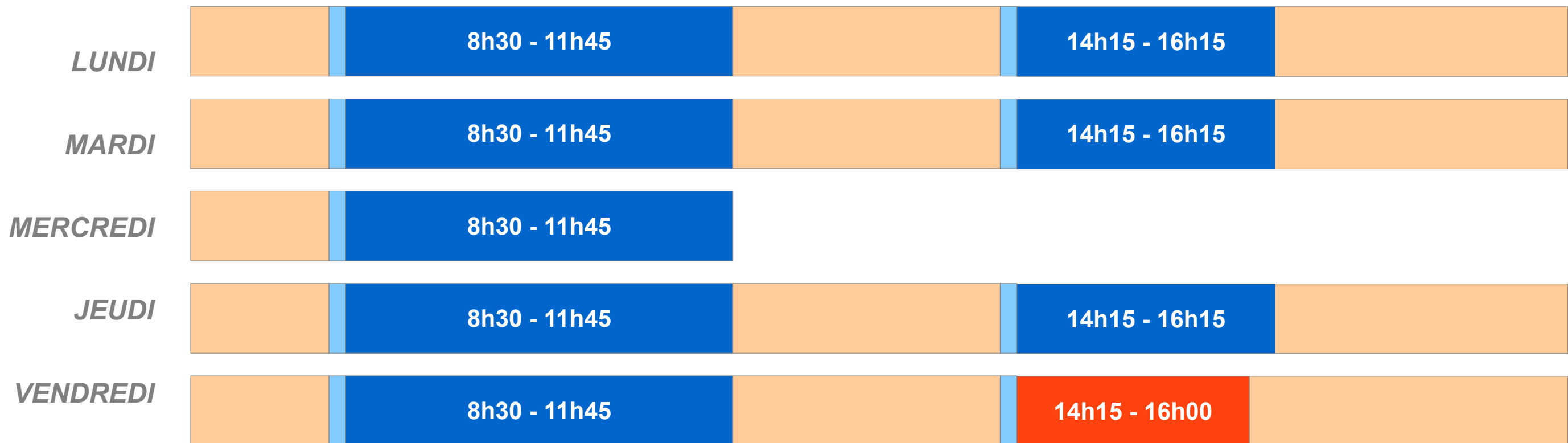
**SCENARIO B**



**SCENARIO C**



# déclinaison du scénario A sur une semaine



# Une organisation optimale pour les enfants et les parents

- Pour les enfants

- Apprentissages fondamentaux répartis aux moments où ils sont le plus attentifs
  - Plus de classe le matin
  - Début des apprentissages à 14h15 l'après-midi
- Des activités nouvelles
- Une nouvelle approche du temps de repas

- Pour les parents

- Pas d'augmentation des tarifs
- Une amplitude horaire quasi inchangée
- Une souplesse sur les heures d'accueil du midi et du soir sans facturation
  - Retour possible dès 13h30 le midi (13h ou 15h pour les PS)
  - 15 minutes de battement le soir

# Quelles activités pour le temps périscolaire ?

- Des activités organisées autour de trois axes
  - APPRENDRE EN JOUANT
  - APPRENDRE LA CONFIANCE
  - APPRENDRE LA CITOYENNETÉ
- Chaque axe sera décliné selon deux approches
  - Des « ateliers » structurés
  - Des « pôles ressources »



# L'organisation des activités périscolaires

## PÔLE ATELIERS

## PÔLE RESSOURCE

### APPRENDRE LA CONFIANCE

THÉÂTRE

CHORALE

YOGA

*espace détente, relaxation*

### APPRENDRE EN JOUANT

ECHECS

SCRABBLE

PETITS  
DÉBROUILLARDS

*Jeux de société*

### APPRENDRE LA CITOYENNETÉ

L'ECO-CITOYENNETÉ

- à la maison
- dans la ville
- à l'école

SECURITÉ ROUTIÈRE

LANGUE ET CULTURE  
CHINOISE

*Potager, poulailler*

# Un nouveau concept de déjeuner

- A partir de la rentrée, mise en place des buffets « inspiration »
  - Repas plus individualisé
    - chacun mange à son rythme
  - Temps plus agréable
    - choix sur un buffet pour les entrées, les desserts et les laitages
    - Plat principal servi à l'assiette
  - Investissement important pour la rentrée
    - 250 000 € sur les 3 groupes scolaires
    - Septembre : Louvière et Croizettes
    - Novembre : André Parrain

# Proposition de calendrier PREVISIONNEL

- 21 mai : groupe de travail n°1
  - présentation des horaires
- 28 mai : CoPil n°2
  - Projet Educatif Territorial
  - Occupation des locaux
- 1 juin : journée de l'enfant
  - Conférence : réussite éducative
- 11 juin : comité de pilotage n°3
  - Projet Educatif Territorial
- 17 juin : groupe de travail / réunion publique
  - Présentation du PedT
  - Présence des intervenants périscolaires

avril

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

mai

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

juin

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

juillet

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

- groupe de travail / réunion publique
- comité de pilotage
- journée de l'enfant